



**NOUVEL
ADHERENT**

2025

Composition du Bureau à la date de la dernière Assemblée Générale du

21/11/2024

| | |
|---|-------------------|
| Le | Numéro d'Adhérent |
| à Madame la Présidente de l'ASSOCIATION de la D.RE.B. | |

Adresse : Mairie 82200 BOUDOU
SIRET : 841 372 907 00011
courriel : dreboudou@gmail.com
Blog : http://dreb.eklablog.com

Lire les conditions avant de compléter toutes les cases en BEIGE, dater et signer la présente adhésion.

Je soussigné (NOM et PRENOM),

déclare souhaiter devenir membre ADHERENT de l'association D.R.E.B. **Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur adoptés lors de la dernière AG**, disponibles sur le site INTERNET de l'association ou qui me seront remis si je n'ai pas accès à INTERNET. Une copie de la présente adhésion m'a été remise (soit par courrier par courriel). **J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres.** Cette adhésion me permettra d'avoir accès aux différentes sections de la DREB. Il existe, à la date de la signature de la présente, les activités suivantes:

**Section (N.P.I.) "Naufragés Perpétuels de l'Informatique", Section "Lo Aganits",
Section (Les B82) "Les BALADEUSES du 82", Section "BOUD'FIL"**

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), j'autorise **l'association à me photographier pendant les activités organisées.** Ces photos ou vidéos seront susceptibles d'être utilisées pour les opérations de communication de l'association (articles de presse, brochures, plaquettes, programmes et site internet etc...). La publication ne donnera pas droit à une rémunération. Les légendes ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identification précise. La publication par l'association ne portera atteinte ni à l'intimité, ni à la vie privée des personnes représentées sur ces images ou vidéos. Je peux à tout moment accéder à mes données personnelles. La collecte de mes données personnelles par l'association font l'objet d'un traitement interne, **je peux à tout moment, y accéder, les modifier ou les faire supprimer en contactant le secrétaire ou le président de l'association.**

| |
|--|
| Indiquer dans la case ci-dessous ACCORD ou REFUS |
| |

Je m'engage à verser **une cotisation annuelle à l'association D.R.E.B., fixée par le règlement intérieur adopté par la dernière Assemblée.** Celle-ci sera due après deux activités pratiquées au sein de l'association. Il n'y aura pas de prorata appliqué. L'appel à cotisation sera subordonné à la signature d'un nouveau bulletin d'adhésion uniquement qu'en cas de changement notoire du règlement intérieur;. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année. Je m'engage également à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur le jour de l'activité à laquelle je participe, à être vigilant et responsable, et à prévenir le responsable de la section en cas de symptômes ou de contamination.

Je note également qu'il **n'y a pas à ce jour de droit d'entrée.** Je reconnais que mon adhésion sera effective après acceptation du Conseil d'Administration qui se réunit aux mois d'AVRIL et OCTOBRE de chaque année, sauf cas impondérable.

Section les "B82":

Le conducteur de véhicule : J'atteste sur l'honneur avoir obtenu le permis de conduire, ne pas être sous le coup d'une suspension de permis, et avoir souscrit une assurance adéquate pour mes déplacements privés et incluant le covoiturage. Je m'engage à respecter une hygiène de vie m'autorisant à conduire mon véhicule (ne pas être sous l'emprise de l'alcool, de substances illicites, de médicaments etc.) Je m'assure que tous les passagers que j'ai pris en charge regagnent le point de départ. (Art 14 R.I.)

Le passager covoituré : je m'engage à verser une participation au conducteur, modifiable tous les ans par le règlement intérieur et payable avant chaque départ d' excursion. L'acquittement est placé sous la seule responsabilité du conducteur.

Section N.P.I. et Section "BOUD'FIL": Une participation annuelle de 10€, pour chaque section, sera demandée en septembre pour financer les frais de fonctionnement de celles-ci.

| | |
|--------------------|--------------|
| Adresse : | Signature |
| adresse courriel : | Tel fixe: |
| | Tel portable |